

Lettre de spécification LEED DURAPRO AM0220

28 février 2020

A qui de droit,

L'utilisation de DURAPRO AM0220 *Adhésif pour membranes de vinyle* peut contribuer à l'obtention de crédits LEED du système de qualification du Conseil du Bâtiment Durable du Canada pour nouvelles constructions et rénovations majeures comme suit:

QEI 3.2 Plan de gestion de la qualité de l'air intérieur : avant l'occupation

Lorsque sec, DURAPRO AM0220 peut contribuer au test de qualité de l'air.

QEI 4.1: Matériaux à faible émission –adhésifs et produits d'étanchéités

La teneur en COV de DURAPRO AM0220 est au-dessus de la limite de 80g/L du règlement no1168 de la SCAQMD (South Coast Air Quality Management District) et NE SE QUALIFIE PAS. DURAPRO AM0220 contient des COV en excès de 5% par poids.

MR 2: Gestion des déchets de construction

Le contenant servant d'emballage au DURAPRO AM0220 est fait de matériaux recyclables et peut être récupéré pour traitement où les équipements existent.

MR 5.1 et 5.2: Matériaux régionaux

Lorsque DURAPRO AM0220 est utilisé dans un site de projet à moins de 800 kilomètres (ou 2400 kilomètres si expédié) à partir de l'usine de fabrication située à Dorval, Québec.

Cette déclaration est basée sur le produit référencé ci-dessus selon la formulation et la réglementation en place à la date de cette lettre.

SVP utiliser cette lettre pour fins de spécifications. Pour obtenir une copie du bulletin technique ou de la fiche de données de sécurité du produit, contactez votre représentant Dural ou envoyez un courriel à durapro@dural.ca, ou appelez au 1-800-361-2340.